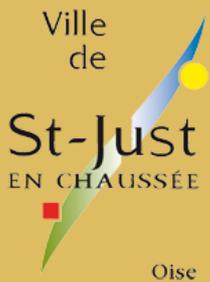


# Journal des St Justois

ANNEE 2022 - N°154 PARUTION LE 05 JANVIER



## SOMMAIRE :

• A la Une

• Actu municipale

• Commerce

• Associations

• Infos diverses



En raison de la reprise épidémique de la COVID-19 et afin d'assurer la sécurité de tous, la municipalité a décidé d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire initialement prévue le jeudi 20 janvier.

## *Edito du Maire : VŒUX 2022*

*Mesdames, Messieurs,*

*Chères Saint Justoises, Chers Saint Justois,*

*L'année 2021 a été, une fois encore, particulière. La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, ont modifié considérablement le bon fonctionnement de notre vie publique et relationnelle. Ces contraintes ont affecté les traditionnels moments de convivialité de notre ville, qu'à contrecœur nous avons dû annuler, à l'instar de notre cérémonie des vœux ou encore notre spectacle lors des fêtes de juillet.*

*Toutefois, cette année a été marquée par une **avancée majeure** : la **vaccination**, qui a su considérablement améliorer notre vie et nous permettre de reprendre certaines manifestations telles que la fête de la musique, le feu d'artifice du 13 juillet, la foire... Cela toujours dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.*

*La **santé publique**, ayant toujours été une de nos **priorités**, nous avons tout mis en œuvre afin d'ouvrir **un centre de vaccination** sur la commune. Cela pour permettre aux Saint Justoises et Saint Justois mais aussi aux habitants du Plateau Picard de bénéficier de ce service **essentiel sur notre territoire**. Cela a été chose faite le 22 mars dernier. Je tiens à remercier l'ensemble des médecins, infirmiers et pharmaciens pour leur investissement qui a permis **plus de 18 000 injections depuis l'ouverture de notre centre**. Malgré une légère baisse en septembre, le centre tourne à plein régime avec une moyenne de 900 vaccinations par semaine.*

*Malheureusement, une nouvelle dégradation de la situation sanitaire nous amène à la **plus grande vigilance** et c'est la mort dans l'âme que nous avons décidé d'annuler les prochaines manifestations, notamment la cérémonie des vœux, afin de **ne prendre aucun risque**.*

*Quelques mois difficiles sont encore à prévoir mais il faut tenir bon. Nous devons **garder confiance en l'avenir**. Nos efforts collectifs ne seront pas vains. La vaccination a permis un allègement des restrictions mais surtout une diminution significative des formes graves ce qui nous permet de **fonder de grands espoirs sur une prochaine sortie de crise**.*

*Toutefois, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque ainsi que le pass sanitaire dans les circonstances qui le réclament, pour nous **protéger les uns les autres**. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement dans un avenir proche.*

*Au quotidien, l'ensemble des élus du conseil municipal et les services municipaux ont poursuivi et poursuivent leur travail pour assurer la **continuité d'un service public de qualité** et pour cela, je souhaite les en remercier.*

*Sans cesse, cette crise sanitaire nous a obligé et nous oblige à nous adapter, bien souvent avec des messages de l'Etat divers, évolutifs et quelquefois contradictoires.*

*Mais, soyez assurés de **notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Saint Justoises et Saint Justois**. Pour preuve, nous vous présentons dans ce numéro un résumé des principales actions menées en 2021.*

*Je souhaite une bonne année 2022 à chacune et à chacun d'entre vous, une année d'espoir tournée vers un avenir meilleur et un retour rapide à une vie plus normale.*

*Prenez soin de vous et de vos proches et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.*

*Très respectueusement*

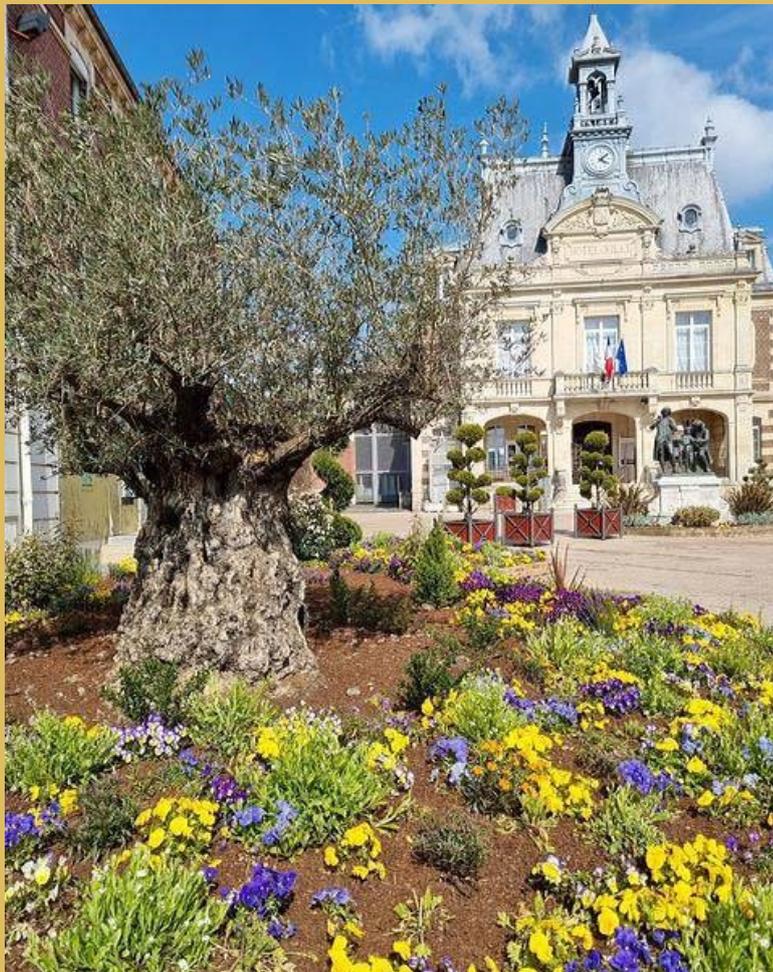
*Frans DESMEDT  
Votre Maire*



*Mise en lumière de l'Hôtel de Ville*



# *Rétrospective des principaux travaux 2021*



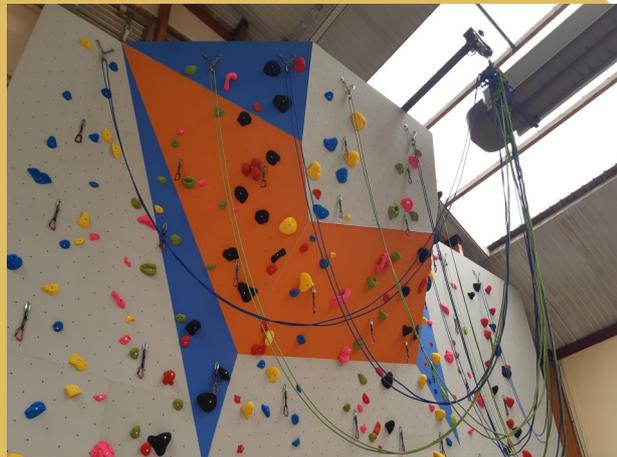
Aménagement du massif  
devant l'Hôtel de Ville



Création de l'aire de jeux des Rossignols



Réfection de la façade du gymnase



Création d'un mur d'escalade

*A la Une*



Installation de piétois aux abords des écoles



Reprise de l'enrobé de l'école élémentaire du Moulin



Travaux d'entretien dans les écoles



Consolidation des couvertines de la cantine Bogaert



Rénovation de l'allée-Square Tailbouis



Elagage du bois de Mermont



Plantation d'arbres fruitiers



Faucardage du canal



Trottoirs rue Victor Hugo



Trottoirs des Equelettes



Enrobé rue Tailbouis

*A la Une*



Enrobé rue d' Amiens



Enrobé rue Foch



Nettoyage du Monument aux morts



Réfection du  
caveau communal



Nettoyage des murs de la Médiathèque



Réfection du plancher du Dojo



Réfection de la toiture d'un  
bâtiment communal



Installation d'éclairages  
solaires rue de Boutavent

*A la Une*



Installation de lanternes à LED  
Économies d'énergie

Rue Jean Jaurès, rue du Comte Dauchy et rue de Paris

## Exposition « SUITE EN BLEU MAJEUR »

Du 04 au 31 mars

"Nourrie d'influences multiples, les œuvres de **Valérie François** sont habitées par la couleur. L'artiste se laisse aller dans des réalisations instinctives, osées, parfois légères, brutales, fraîches et joyeuses. L'invitation est celle du plaisir par la profondeur, les formes et les couleurs qui exalteraient selon la sensibilité de chacun ..."



Actu

Municipale



## Concert pop-folk

dans la Médiathèque Anne Frank

**le vendredi 25 Février 2022 à 20h00**

(réservation obligatoire au 03 44 19 35 28)

L'année dernière **Richard Allen** sortait son premier album, encensé par la critique tombée sous le charme de sa voix angélique.

Il sera accompagné par le bassiste **Kenny Ruby**.



## Camp' Sports 2021 : objectif atteint!

Cette 3ème édition, très attendue par les ados, s'est déroulée dans un nouvel environnement: le parc de l'Ailette, dans l'Aisne. Elle a permis d'offrir à ces amateurs de sport une semaine riche et variée de différentes activités : jeux de réflexion, footgolf, disque golf, golf, tir à l'arc, voile et canoë, sports collectifs, orientation, randonnée vélo, marche active, course à pied...

Ce séjour sportif a également été marqué par la rencontre avec une étoile montante du cyclisme : **Victoire BERTEAU**, Championne de France jeunes, Vice-championne d'Europe 2021, 6ème au championnat du monde 2021 et 7ème aux J.O de Tokyo 2020.

### En quelques chiffres :

- 32 jeunes de 11 à 15 ans
- 10 associations de la ville représentées
- 5 encadrants du service jeunesse et sport
- 5 jours et 4 nuits en pension complète
  - 25 heures de sport
  - 1 veillée centre de loisirs
  - 1 visite de la ville de Reims



## L'ilôt z'enfants

Le centre de loisirs a accueilli plus de 100 enfants durant les vacances de la Toussaint.

Les séances de cinéma (Ron débloque ,La Famille Adams ), les grands jeux (Money drop, carré Athomic) , les activités manuelles (Maison hantée, fais ta citrouille, les pantins d'halloween ...), et les découvertes culinaires (soupe et compote d'automne) ont ravi petits et grands.

Les groupes des 6/7 ans et 8+ se sont retrouvés, le temps d'une journée, au Moyen Âge avec l'association « Viva Historia ». Ils ont notamment fabriqué une bougie en cire d'abeille, ainsi qu'un porte-clés en cuir. Ils ont également découvert le métier de forgeron et se sont initiés au tir à l'arbalète.

Des ateliers de théâtre, organisés avec la participation de l'association « Théâtre en l'Air », ont conquis les plus grands et leur ont permis de créer un clip vidéo à l'issue de ces interventions.

Les plus petits ont pu, quant à eux, profiter d'une sortie à « Air Parc », et assister au spectacle « J'me cache ».

Pour clôturer ce centre, tous sont allés profiter d'une journée à la Mer de Sable.

Actu  
Municipale



Durant les vacances de la Toussaint, la vingtaine de jeunes fréquentant la structure ont eu un programme chargé avec : diverses rencontres inter centre, des sorties (cinéma, Cam's Club, Parc Astérix), des mini séjours, des grands jeux , le tout dans la bonne humeur.

Depuis plus de 3 ans, un partenariat s'est créé avec d'autres centres, ce qui permet de mutualiser les organisations, sorties, transports. C'est dans ce cadre que nos ados sont allés participer à un inter centre sportif de deux jours à Bailleuil sur Thérain, puis à un Koh- Lanta à Mouy. De plus, nous avons également accueilli le centre de Bailleuil pour deux jours afin de leur faire découvrir nos nouvelles installations (mur d'escalade, parcours d'orientation) et profiter d'une soirée au Cam's Club pour pratiquer l'Archery Tag et jouer au bowling.

Le centre s'est clôturé par une sortie au parc Astérix « Peur sur le Parc » en compagnie des centres de Laversines et de Bailleuil. Rendez-vous en Février 2022 où de nombreuses surprises vous attendent....



## Service des sports

L'activité escalade est proposée à tous les élèves des écoles élémentaires.

Les séances se dérouleront de **Novembre 2021 à Avril 2022.**

Dans un premier temps, une pratique dite en « bloc » sera proposée à tous. Celle-ci consiste à grimper sans assurance et sans équipement jusque 4 mètres de hauteur (avec toute la sécurité nécessaire: matelas au sol et hauteur adaptée selon l'âge).

Dans un second temps, pour les plus grands, une pratique dite de « voie » sera organisée. Les élèves seront équipés de baudriers et de systèmes d'assurage afin de monter jusque 8 mètres de haut.

Place à l'effort et au dépassement de soi : Vive le sport !!!



Actu

Municipale

## COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES



La traditionnelle galette des rois organisée par la Municipalité de St Just aura lieu:

*le dimanche 23 janvier 2022 à 14h30  
à la salle des fêtes*

Ce moment convivial est offert à toutes les personnes St Justoises âgées de 65 ans (dans l'année) et plus.

Actu  
Municipale



Nous avons le plaisir de vous convier à la permanence

« **MA MUTUELLE DE VILLAGE** » qui se tiendra:

**Le mercredi 02 février 2022**

**et le mercredi 06 Avril 2022**

**de 9h30 à 12h00 au CCAS situé rue Foch.**

Afin d'optimiser cette rencontre, nous vous invitons à retenir un créneau horaire auprès de votre Conseillère Mutualiste ou sur

**<https://rdv.moat.fr/60581v>.**

**Mélissa VERMEULEN**

Votre conseillère mutualiste

Mutuelle MOAT

**06.86.57.22.53**

[melissa.vermeulen@moat.fr](mailto:melissa.vermeulen@moat.fr)

La Commission Affaires Sociales organise

**Dimanche 26/06/22**

**UN DÉJEUNER-CROISIÈRE  
SUR LES HORTILLONNAGES A AMIENS**



- ☺ Départ à 9h15 devant le gymnase de St Just
- ☺ Promenade en barque sur les hortillonnages
- ☺ Déjeuner-croisière sur le bateau LE PICARDIE
- ☺ Visite guidée de la cathédrale d'Amiens
- ☺ Retour à St Just vers 18h45



*Attention, le nombre de place est limité.*

**Manifestation maintenue sous réserve  
de l'évolution de la situation sanitaire  
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**

Inscriptions au 03 44 19 29 19 avant le 09/04

**68 € / adulte  
54 € / enfant -12 ans**



## PRÉINSCRIPTIONS ÉCOLES MATERNELLES

Les préinscriptions pour la rentrée de septembre 2022 dans les écoles maternelles, **pour les enfants nés en 2019**, commencent dès maintenant.

La préinscription est obligatoire mais n'est pas un engagement d'inscription.

Il n'y a pas de périmètre scolaire pour les écoles maternelles. Cependant les responsables de la vie scolaire tentent de tenir compte, le plus possible, du domicile des familles ou des assistantes maternelles, pour obtenir des effectifs équilibrés.

Toute demande de dérogation doit être argumentée et faite par écrit à l'attention de Monsieur Patrick CONVERS - Adjoint au Maire chargé des Affaires Scolaires – Mairie de St Just-en-Chaussée.

Le coupon ci-dessous est à compléter et à retourner en mairie pour le **28 février**.

Il sera remis, en échange, une attestation de préinscription qui sera demandée lors de l'inscription définitive dont les dates vous seront communiquées ultérieurement.

✂ -----

### COUPON A DÉPOSER EN MAIRIE POUR LE 28 FÉVRIER 2022

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse (joindre un justificatif de domicile) : .....

.....

N° de téléphone : .....

Adresse mail : .....

École fréquentée par le frère ou la sœur : .....

#### Si assistante maternelle :

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

*(joindre obligatoirement une copie du contrat)*

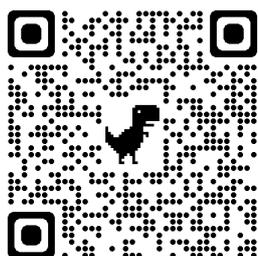
**Dérogation** :  OUI     NON

*(courrier à déposer en même temps que la préinscription)*





**NOUVEAU**  
**SITE WEB**



## Site internet :

# annuaires des professionnels et des associations

Vous êtes une entreprise, un commerce, un artisan, un professionnel de santé ou une association saint justoises

Vous souhaitez donner de la **visibilité à votre activité**

avec le site internet de votre ville :

Inscrivez-vous gratuitement sur notre site internet:

[www.saintjustenchaussee.fr](http://www.saintjustenchaussee.fr)

**Actu**  
**Municipale**





## RAPIDE AUTO SERVICES

**PROMOTION 20 %**  
sur la reproduction de clés  
en **Janvier et Février**



Contactez Mathieu au 07.83.32.60.72 ou au 09.52.31.95.98

[contacts@rapideautoservices.fr](mailto:contacts@rapideautoservices.fr)

14 rue de Beauvais 60130 St Just en Chaussée

Vos  
commerçants  
vous informent

# AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



CONTRÔLE TECHNIQUE  
AUTOMOBILE  
Avec ou Sans Rendez-vous

## AUTOSUR

**EXCEPTIONNEL +  
5€  
OFFERT PAR**

**AUTO BILAN INSPECTION**  
Rue Tailbouis  
Zone Industrielle Nord  
60130 ST JUST EN CHAUSSEE  
Tél. : 03 44 78 51 60

**Véhicules concernés :**  
**4 ans et +**

N° 889 2025 / 01 15 0026 Publi-Net  
\* Offres valables sur un seul site et non cumulables avec d'autres offres de remise



**INFORMA'TRUCK**  
CHECK NOURY TECHNOLOGY

Avec l'Informa'Truck dans ma ville,

**LES PROBLÈMES  
INFORMATIQUES**

**C'EST FINI !**



### Quoi ?

- Réparation de PC
- Vente d'accessoires
- Retrait et livraison
- Assemblage d'ordinateurs
- Assistance utilisateurs
- Installation à domicile

**Le 11 janvier  
de 15h00 à 20h00  
Place Théron**

# L' AMICALE des ACPG/CATM

Dimanche 09 janvier 2022

## THE DANSANT



Vie  
Associative



ÉVÈNEMENT  
**ANNULÉ**  
COVID-19



L'Amicale  
du personnel



ÉVÈNEMENT  
**ANNULÉ**  
COVID-19

Samedi 29 janvier  
Salle des fêtes

# 11<sup>e</sup> Rallye Raid sportif du Plateau Picard

Gymnase municipal - St Just en Chaussée

**4 & 5 juin 2022**  
**"24h Chrono" 11h-11h**

**72 équipes de 3**  
**165 € / Equipe**

→ Dossard+Maillot+Repas du soir+Petit dej  
Inscriptions à partir du 05/01/22  
Ouvert de 14 à 77ans (Hommes, femmes, mixte)

23 épreuves :

Cross Ekiden	VTT
Ergomètre	Golf
Tennis de table	Canoeë
Run and bike	Step
Force Bois	Tir à l'arc
Course au lièvre	Pétanque
Lancer M.Ball	Fléchettes
Corde à sauter / Double Dutch	
Saut en longueur	
Course navette	
Tir à la carabine	
Biathlon BMX	
Basket Tour	
Kaléidoscope	
Orientation de Nuit	
Orientation Express	



Infos :  
rallyraidstjust.e-monsite.com  
@ : rallyraidstjust@netcourrier.com  
Tél : 03 44 19 38 22



**Nouveau : Sporting Club Breteuil St Just Karaté**

Entraînement tous les jeudis  
de 19h00 à 21h00  
au petit Dojo, Place Théron

Renseignements 06 28 21 22 91



SES VALEURS



## *Déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne*



Infos  
diverses

*À partir du 1er janvier 2022, toutes les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes de permis de construire, déclaration de travaux... en ligne.*

Depuis 2016 de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

**A partir du 1er janvier 2022** la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les **documents d'urbanisme sous forme numérique**.

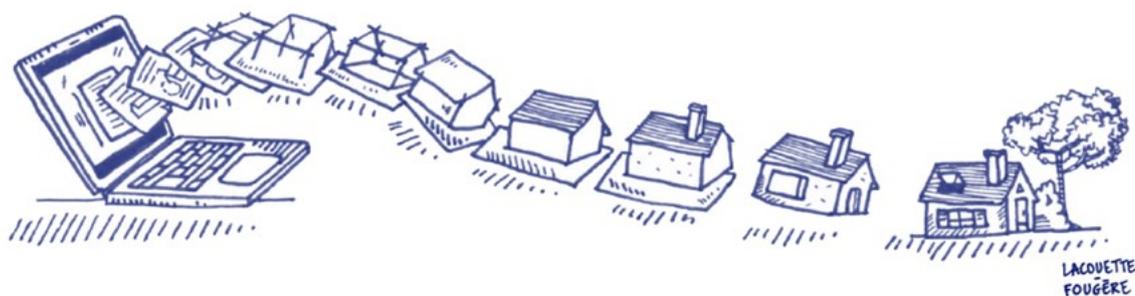
Les demandes d'autorisations d'urbanisme dématérialisées pour la commune de Saint Just en Chaussée devront ainsi être envoyées sur l'adresse fonctionnelle suivante :

**[urbanisme@mairie-saintjustenchaussee.fr](mailto:urbanisme@mairie-saintjustenchaussee.fr)**

Le dépôt du dossier dématérialisé est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Pour plus d'information sur les modalités de transmission des dossiers, les conditions générales d'utilisation sont consultables sur notre site internet : [www.saintjustenchaussee.fr](http://www.saintjustenchaussee.fr) » rubrique « la vie pratique - Environnement - DAU ».

Le service Urbanisme de la commune reste votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner tout au long de la procédure.



## Dépôts sauvages de déchets : que dit la loi?

### DÉPÔT SAUVAGE



Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

### Que peut faire la mairie ?

Dans le cadre de son pouvoir de police spéciale, le Maire est compétent pour constater l'existence d'un dépôt sauvage (art. L. 541-3 du code de l'environnement) et dispose, pour cela, d'un arsenal juridique lui permettant de faire supprimer ces dépôts anarchiques, selon les lieux où ils se trouvent.

Le maire devra entamer, en premier lieu, une démarche de conciliation vis-à-vis du responsable du dépôt (après relèvement des renseignements utiles). Si le contrevenant refuse de procéder aux travaux de résorption, le Maire pourra établir un constat des infractions pénales et démarrer parallèlement une procédure administrative (consignation) en cas de volumes importants ou dépôts réalisés par une entreprise, particulier dans le cadre d'une activité.

Enfin, des poursuites pénales prévues aux art. R. 632-1, R. 644-2 et R. 635-8 du code pénal pourront être enclenchées en cas d'échec.

**Tout contrevenant est passible d'une amende de 135 euros (article R 634-2 du code pénal), et si l'infraction est commise au moyen d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1500 euros (article R635-8 du code pénal).** Tout procès-verbal émis au titre du code de l'environnement pourra, selon le souhait de la collectivité, faire l'objet d'un suivi par la direction départementale des territoires de l'Oise (DDT60).

Par ailleurs, l'article L.2212-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le Maire à prononcer une amende administrative, d'un montant maximal de 500 €, en cas d'encombrement du domaine public par tout matériel ou objet, présentant un risque pour la sécurité des personnes.

Face à la multiplication des dépôts sauvages sur la commune entraînant la mobilisation des services techniques pour l'enlèvement, **le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 22 octobre dernier de fixer un tarif forfaitaire de 500 € pour l'intervention sur les lieux de l'enlèvement des dépôts sauvages en cas d'identification du contrevenant.**

## **Le service périscolaire et Alsh de votre commune évolue !**

### **Changement de logiciel**

### **Réalisez vos démarches**

Dès le mois de janvier vous allez gérer très **simplement** et **gratuitement** vos réservations sur internet.

Seul ce mode de réservation sera accepté.

Nous restons à votre disposition en cas de difficultés .

#### **Concrètement, comment faire ?**

- **Inscrivez-vous au préalable** auprès de l'ilôt z'enfants
- Vous allez recevoir par mail une confirmation avec un lien direct vers votre espace famille.
- Connectez-vous sur <https://www.periscoweb.fr/Saint-Just-En-Chaussee/> ou sur le site internet [www.saintjustenchaussee.fr](http://www.saintjustenchaussee.fr),  
**Rubriques Périscolaire ou Accueil de Loisirs Sans Hébergement**
- Votre identifiant vous sera envoyé à l'adresse mail que vous avez communiquée au périscolaire lors de la demande de création de votre espace famille.
- Votre mot de passe est généré de façon aléatoire mais modifiable dès la première connexion.

Si vous bénéficiez déjà du service cantine, l'identifiant et le mot de passe reste inchangé. Vous aurez trois onglets dans votre espace famille : restauration, périscolaire et Alsh.



## ÉLECTIONS 2022

En vue des prochaines élections et afin de pouvoir participer aux scrutins, vous devez être inscrit sur les listes électorales.

### ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

- . 1<sup>er</sup> tour : 10 avril 2022
- . 2<sup>ème</sup> tour : 24 avril 2022
- DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 4 mars 2022

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- . 1<sup>er</sup> tour : 12 juin 2022
- . 2<sup>ème</sup> tour : 19 juin 2022
- DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 6 mai 2022



### COMMENT S'INSCRIRE

#### .En mairie

- Conditions :
  - Avoir au moins 18 ans la veille de l'élection
  - Etre français
  - Jouir des droits civils et politiques

- Documents à présenter :
  - Carte nationale d'identité ou passeport
  - Justificatif de domicile

#### . En ligne

Sur le site : <https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr>

**A SAVOIR** : le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement, de même que la personne devenue française après 2018.

### VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ÉLECTORALE ET VOTRE BUREAU DE VOTE

Il est possible de vérifier son inscription sur la liste électorale à l'aide du téléservice :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Si vous avez changé d'adresse dans la commune, vous devez le signaler en mairie et apporter un justificatif de domicile afin d'effectuer le changement sur la liste électorale : ce changement n'est pas automatique.

### CARTE ÉLECTORALE

La carte électorale est envoyée à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1<sup>er</sup> tour de l'élection.

Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.



## **VOTE PAR PROCURATION**

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote ou si vous êtes absent, vous avez la possibilité d'établir une procuration afin qu'une personne vote à votre place.

### **. En ligne**

Rendez-vous sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) et authentifiez-vous via **France Connect**,

Saisissez votre demande de procuration

Rendez-vous dans une brigade de gendarmerie pour faire valider votre procuration

Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

### **. A la gendarmerie ou au commissariat**

Le mandant doit se présenter personnellement devant l'autorité habilitée et être muni :

- d'un justificatif d'identité
- du formulaire CERFA 14952\*02 de demande de vote par procuration (téléchargeable et disponible en ligne)



*Infos  
diverses*

# COLLECTE Des SAPINS DE NOËL en porte-à-porte

Dans votre commune  
Jeudi 13 janvier 2022

Uniquement les  
sapins naturels  
sans décorations ni  
éléments artificiels.

Recyclez moi !

Déposez votre sapin dans  
la rue la veille au soir !

## Renseignements

[www.plateaupicard.fr](http://www.plateaupicard.fr)

[environnement@cc-plateaupicard.fr](mailto:environnement@cc-plateaupicard.fr)

03 69 12 50 70



**Plateau Picard**  
Communauté de Communes

# Le calendrier des manifestations



**PASS SANITAIRE  
OBLIGATOIRE**

pour accéder à certains établissements ou évènements.

Janvier 2022		
Jour	Manifestation	Organisateurs
10 au 31	Inscription sur le logiciel Périscoweb pour les vacances du 7 au 18 février	Ilôt z'enfants 03.44.19.00.47
15	Sieste musicale avec Mr Léandre Vaucher à 13h30 à la Médiathèque Anne FRANK tout public	Médiathèque Anne FRANK Réservation au 03 44 19 35 28
15 & 29	Bébé lecteurs de 0 à 3 ans à 10h30 sur inscription à la médiathèque Anne FRANK, places limitées	Médiathèque Anne FRANK Réservation au 03 44 19 35 28
24	Inscription pour l'espace jeunesse à compter du 24 janvier à la structure 12 rue de Belleville	Espace Jeunesse 03 44 51 68 73
Février 2022		
03	Donneurs de sang dans la salle des fêtes de 14h à 19h uniquement sur rendez-vous	Donneurs de sang 03 28 54 22 58
7	Théâtre du Beauvaisis « les imposteurs » à la Médiathèque Anne FRANK	Médiathèque Anne FRANK 03 44 19 35 28
12 & 26	Bébé lecteurs de 0 à 3 ans à 10h30 sur inscription à la Médiathèque Anne FRANK place limitées	Médiathèque Anne FRANK Réservation au 03 44 19 35 28
Mars 2022		
05	Loto organisé par l'espace Jeunesse à 20h00 dans la salle des fêtes	Espace Jeunesse 06 59 71 75 35

*Agenda*



Manifestations maintenues  
sous réserve de l'évolution du virus  
et dans le respect des consignes sanitaires.



Etat  
Civil

NAISSANCES	<p><b>Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de :</b></p> <p>Chloé IBAR, née le 04 octobre.                  Lounes AIRZEM, né le 05 octobre.                  Riah BARBIER DELAVIER, née le 21 octobre.                  Kaïs HAMDANI, né le 05 novembre.                  Gabriela JERABEK, née le 13 novembre.                  Émilie SAVAJOLS, née le 14 novembre.                  Tiago LACOURTE, né le 18 novembre.                  Maria GOSSE, née le 24 novembre.</p>
MARIAGES	<p><b>Tous nos vœux de bonheur à :</b></p> <p>Mme Line LEVISSE et Didier POCHOLLE, mariés le 30 octobre.</p>
DÉCÈS	<p><b>Nous nous unissons à la peine des familles de :</b></p> <p>Jean-Pierre DÉCAVÉ, décédé le 07 septembre.                  Marie-Louise CAUSTIER, née CARON, décédée le 28 septembre.                  Marcelle PETIT, née DIVE décédée le 30 septembre.                  Jean-Marie HUGUET, décédé le 25 octobre.                  Bruno MOLLENHAUER, décédé le 27 octobre.                  Robert DELILLE, décédé le 06 novembre.                  Lucette BIRCK, née SUEUR, décédée le 14 novembre.                  Michèle PRONIER, née DUFOUR, décédée le 15 novembre.                  Pierre ROOS, décédé le 18 novembre.                  Edith BOITRELLE, née COLNÉE, décédée le 22 novembre.                  Janine LEVIEILLE, née GOËS, décédée le 02 décembre.</p>

Vie  
pratique

## Le courrier des St Justois

Vous êtes invités à utiliser ce coupon pour nous transmettre vos remarques et vos suggestions concernant la vie St Justoise et à le déposer en mairie. Celui-ci n'est pas nominatif mais afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer vos coordonnées. Nous vous assurons de la confidentialité des informations communiquées.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





Vernissage du Salon des arts

Cérémonie du 11 Novembre  
avec le Collège  
Louise Michel



Cérémonie du 11 Novembre  
avec la participation de  
l'école élémentaire  
Valentin Haüy



Remise des colis  
des aînés



Inauguration du marché de Noël



Assemblée générale des jardins familiaux



Cérémonie Patriotique du 5 décembre



Brocante aux jouets